

Les Banques – Cours N°2

B - Les titres financiers

Vocabulaire : action, obligation, Bons du Trésor.

Titres financiers et de manière plus générale « les créances ».

Un titre financier c'est une créance non monétaire, on ne peut payer avec.

Les créances jouent le rôle de réserve de valeur et pas de titre de paiement car seule la monnaie permet de le faire. Les créances peuvent être changées en monnaie plus ou moins facilement en étant vendues.

Les créances sont caractérisées par leur facilité à recréer de la monnaie, leur facilité de revente.

Deux grandes sortes de créances :

- celles qui sont émises en contrepartie de monnaie. Ce sont généralement des traites, comme des reconnaissances de dettes par exemple. Les traites sont la base de la création de la monnaie.

Ce sont aussi les contrats d'emprunt – document contractuel : crédit à la consommation, crédit revolving, crédit logement

- les obligations et les actions. Elles ne sont pas utilisées par les banques pour faire de la monnaie.

Actions : elles génèrent un revenu -le dividende – incertain, fluctuant, à durée variable. Les dividendes sont une part du bénéfice de l'entreprise dont le montant est décidé par le conseil d'administration de la société anonyme (SA). C'est la reconnaissance de la participation au capital, ce qui génère un droit de vote à l'assemblée générale de la SA. Acheter une action, c'est donc devenir copropriétaire de la société dont on achète une part, c'est un investissement à long terme, avec le risque de la revendre moins cher qu'on ne l'a acheté.

Obligations : revenu fixé (taux de rémunération constant) avec un échéancier fixé à l'avance pour récupérer son placement. En fait c'est un emprunt, elle préserve l'indépendance de la société qui les émet mais oblige l'émetteur à rembourser à date fixe avec un taux d'intérêt fixe. Les obligations ne génèrent donc pas de droit de vote.

Bon du trésor : c'est le nom des obligations d'Etat. Le taux de rémunération des Bons est variable selon « la qualité » de l'émetteur (Etat) et la confiance qu'on a en lui. Le taux d'intérêt est subordonné au risque « estimé », il est donc subjectif.

Pour avoir des acheteurs de Bon du Trésor, il faut inspirer confiance. Si un Etat n'inspire pas confiance, il doit proposer une forte rémunération, un taux important, pour donner envie à des épargnants d'acheter des Bons et de prendre le risque de ne pas récupérer leur investissement. Le taux élevé rémunère leur prise de risque. Cependant, cette augmentation du taux fragilise encore plus l'Etat déjà en difficulté.

Pour se séparer d'une action ou d'une obligation sans attendre son terme, il a été créé des bourses des valeurs (La Bourse). Le statut de SA pour les sociétés a permis la cession et l'échange d'actions... puisque ces titres financiers sont anonymes, non nominatifs.

Pour entrer sur le marché boursier, il faut y être accepté (PAR QUI ?). Pour y faire des échanges sans être membre, il faut passer par une banque.

Question lors du cours : Agence de notation : ce sont des cabinets d'experts financiers et d'ingénieurs en finance qui analysent les comptes des entreprises et des Etats et qui définissent la confiance qu'on peut leur accorder.

Leur légitimité leur vient de la confiance qu'on leur accorde.

La qualité et l'objectivité de ces expertises posent des questions puisque les entreprises payent pour avoir ces évaluations et que les agences de notation sont donc juge et partie, de plus il n'y a pas de méthodologie commune ni d'outils de contrôle de ce travail.

Leur crédibilité est purement liée à la confiance qu'on leur accorde, à un mécanisme social et non pas économique.

Cependant, si ces agences se trompaient tout le temps, elles perdraient toute confiance et les entreprises n'utiliseraient plus leurs services.

C - Les Banques

Vocabulaire : intermédiation bancaire, refinancement, escompte, réescompte, multiplicateur de crédit, marché monétaire, réserves obligatoires, inflation.

Ce sont des entreprises de service (secteur tertiaire). Elles produisent et vendent des services.

Elles facilitent les échanges par la monnaie.

Elles sécurisent l'épargne par la thésaurisation et elles en conservent le pouvoir d'achat de l'épargne. Comment ? En re-prêtant l'argent à d'autres avec intérêt.

Elles fournissent du crédit.

Du coup, elles rendent possible la croissance de la production marchande.

De ce fait, ce sont des fonctions d'intérêts publics. Ce service légitime le fait que cette activité soit encadrée par loi.

Le Conseil national de la Résistance avait posé d'ailleurs la nécessité de mettre les banques sous contrôle de l'Etat (volet mis en œuvre le 2 décembre 1945 par la nationalisation de la banque de France et des 4 principales banques françaises).

Qui gère la monnaie ?

Les banques gèrent les formes monétaires

Billets et pièces sont émis par la banque centrale (pour nous européenne). C'est une sa fonction.

La banque centrale européenne délègue aux banques centrales nationales le contrôle de la véracité et du bon état de la monnaie divisionnaire (ou fiduciaire).

Quand on demande de verser de l'argent à une personne : chèque, virement, prélèvement, carte bancaire, ce sont les banques commerciales (dites aussi de détail) qui interviennent.

Ces banques gèrent les moyens de paiements et font de sorte que ce service soit rigoureux et fiable. Elles facturent ces services.

Elles réalisent les opérations de change avec des devises sur le marché international.

Qui crée la monnaie ?

Créer la monnaie

En échange d'une créance (quelle qu'elle soit), les banques émettent de la monnaie, elles créent ainsi de la monnaie.

Qui est à l'initiative du crédit ? C'est celui qui le demande, l'emprunteur (entreprise, ménage) !

Le crédit est créé à 95% par les banques commerciales (ou de détail) qui le font contre des créances (exemple de créance : le contrat par lequel je reconnais avoir emprunté telle somme à la banque et devoir la lui rembourser en X échéances au taux d'intérêt de Y).

L'Etat délivre l'autorisation de créer de la monnaie (d'être un établissement de crédit) et contrôle l'activité bancaire.

Cependant, en Europe, les Etats n'ont plus le droit de demander un crédit aux banques centrales, ils ne peuvent donc plus (depuis années 2000) créer de monnaie. Ce sont les seuls acteurs économiques majeurs qui n'ont pas droit au crédit. (ils ne peuvent qu'emprunter sur le marché financier, moyennant l'émission de Bons du Trésor).

Une banque crée de la monnaie dans la mesure où on croit au fait que lorsque la banque dit « je note que votre employeur vous a payé votre salaire et j'écris donc +1000 € sur votre compte » ; on a "réellement" cette somme car elle peut être dépensée en biens réels.

La banque crée de la monnaie mais pas de la valeur, elle anticipe la valeur de ce qui va être produit grâce à la monnaie qu'elle prête. Lorsqu'on rembourse sa créance (avec la monnaie encaissée par la vente de la marchandise produite avec l'emprunt), cela détruit la monnaie initialement prêtée. Et la créance disparaît également de l'actif de la Banque (cf. document).

Si la créance n'est pas remboursée, la somme non remboursée en circulation ne correspond à aucune valeur. Ce risque est géré par des provisions qui viennent couvrir des actifs douteux.

Contrainte de **refinancement** :

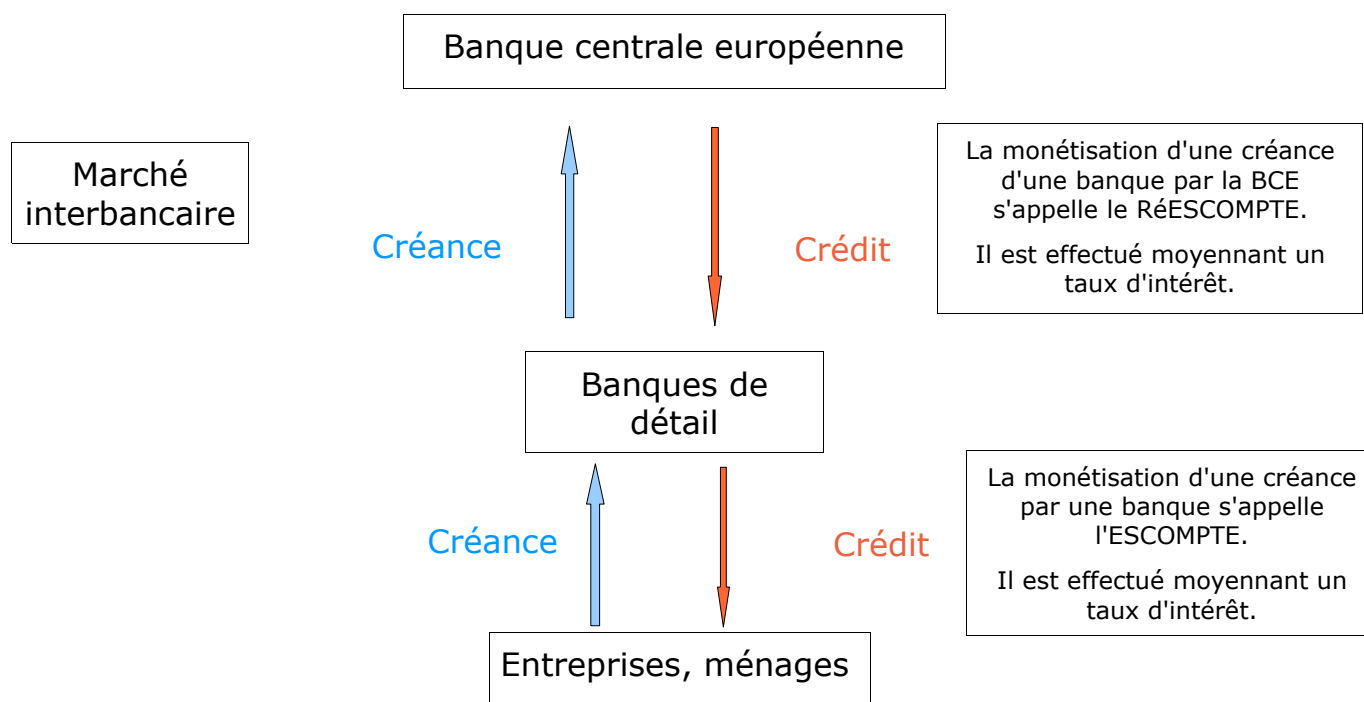
Les banques ont la nécessité de conserver une proportion des crédits qu'elles accordent (**par exemple** 1/5ème), sous forme de monnaie fiduciaire (ou scripturale à la Banque de France) pour satisfaire les demandes des clients. C'est pourquoi, elles ont intérêt à ce que l'on utilise le plus possible de la monnaie scripturale qui ne nécessite pas de réserve.

Conséquence : le multiplicateur de crédit:

Les crédits accordés ne sont pas tous dépensés en même temps et donc la demande de monnaie fiduciaire par les clients n'est qu'une fraction des crédits accordés. Chaque banque peut donc accorder des crédits selon un multiple de son encaisse en monnaie fiduciaire. Si la monnaie fiduciaire détenue (actif) est de 20 et que la contrainte de financement est de 1/5ème, la banque pourrait en théorie prêter jusqu'à 100. Le multiplicateur de crédit est l'inverse de la contrainte de refinancement. Ce coefficient mesure donc la possibilité d'accorder des crédits selon un **multiple des quantités** de monnaie centrale détenues.

Quand les banques gèrent des transactions entre elles (ménages ayant des comptes dans des banques différentes les uns des autres), il leur faut une monnaie reconnue par toutes les banques. Pour cela, il leur faut une banque commune, c'est la banque centrale, la BdF (qui est la banque des banques).

Les banques commerciales obtiennent la monnaie fiduciaire que nous y retirons (guichet de retrait bancaire par exemple) auprès de la banque de France en échange de créances. La banque centrale impute le risque sous forme de taux d'intérêt (taux de réescompte). Les banques ont donc intérêt à ce que nous utilisions le moins possible de pièces et de billets mais plutôt de la monnaie scripturale (carte, chèque, virement).



Le besoin de réescompte d'une banque de détail est fonction des échanges que nous, clients, avons avec d'autres banques et de la quantité de monnaie fiduciaire que nous utilisons (en moyenne 10% de nos dépenses en France) (contrainte de refinancement).

Le réescompte s'effectue à un taux fixé par la BCE. Les banques prêtent ensuite aux ménages et aux particuliers en ajoutant leur propre taux (= leur risque/leur bénéfice) au taux fixé par la BCE. Plus ce dernier est élevé, plus au final le taux proposé à l'emprunteur est élevé.

Le marché interbancaire : les banques y échangent des créances entre elles, sans passer par la BCE.

La BCE peut aussi prêter aux banques sur ce marché, elle applique alors un taux appelé Taux directeur. Sur le marché interbancaire "**au jour le jour**", les taux sont plus variables mais les échanges plus rapides. Ce marché ne fonctionne que sur la confiance, rien n'est écrit à l'avance entre les banques quant aux modalités de leurs échanges.

Les banques, la croissance économique et l'inflation

Autre manière de présenter l'inflation :

Cf ci-dessus dans A. La mesure des formes de monnaie

Rappel : sur un an, la masse monétaire (M) multipliée par la vitesse de circulation de monnaie (V) équivaut aux prix des biens (P) multipliés par les transactions effectuées (T) : $M \cdot V = P \cdot T$ (identité quantitative de la monnaie)

Lorsque les banques créent plus de monnaie qu'elles n'en détruisent (crédits/traites non remboursés), cela génère une augmentation de masse monétaire sans produire plus de biens donc sans générer plus de transactions. Or, "pour" que l'identité reste équivalente, cela génère une augmentation des prix.

Autrement dit, des crédits non remboursés génèrent de l'inflation.

Comment s'explique cette hausse des prix ? L'absence de concurrence est un facteur favorable.

En 1973, les constructeurs automobiles américains et européens voient les prix du pétrole augmenter et en conséquence les commandes de voitures diminuer.

Logiquement (loi de l'offre et de la demande), ils auraient dû diminuer les prix de vente pour rester attractifs. Mais comme il y avait entente entre constructeurs, ils ont augmenté les prix, partant du principe que le besoin en voiture restait fort et suffisant pour gagner autant en vendant moins.

La masse monétaire (M) avait augmenté du fait des prêts accordés aux constructeurs, mais le nombre de voitures vendues (T) ayant baissé, c'est la hausse des prix (P) qui a "absorbé" la masse monétaire en circulation (V n'ayant pas changé).